

Le 9 octobre 2014 - MJC Le Grand Cordel à Rennes

**Projection du film de Mika Gianotti : Liberté Chérie, suivie d'un débat animé
par AAVIVRE...*sa fin de vie* (Jacqueline Salenson)
et la Libre Pensée de Rennes (Jean-Sébastien Pierre),**

en présence des responsables de la MJC, de la présidente de la FSU Rennes, d'adhérents de la Ligue des Droits de l'Homme (la présidente s'est excusée de ne pas pouvoir venir ce jour là), d'un public relativement restreint eu égard à l'investissement de « *AAVIVRE... sa fin de vie* », de la *MJC Grand Cordel* que nous remercions de leur accueil chaleureux, et des « *films d'un jour* » pour faire connaître cette rencontre.

Ni l'admd, ni les soins palliatifs hospitaliers et les établissements formant les personnels de santé, pourtant contactés, ne se sont manifestés.

Un film qui suscite des controverses, tant par son plan que d'aucuns trouvent désordonné, avec le rappel de libertés historiques acquises au 20ème siècle, que par le parallèle entre animaux et humains, et un débat très riche d'échanges à propos de fins de vie diverses, de questions sur le suicide, vu par notre société.

Les participants, hors des querelles pro et anti-euthanasie, mot que chacun définit différemment, ont découvert le principe des directives anticipées et de la personne de confiance, ouvert par la loi Leonetti.

Cette disposition indispensable pour tout citoyen qui veut que l'on respecte ses droits dans le système de santé est à prendre le plus tôt possible, loin de la mort annoncée.

La loi actuelle ne rend pas nos directives opposables, elle doit donc être modifiée en ce sens.

Les participants se sont engagés à faire connaître à tous ceux qui s'interrogent sur la fin de vie pour l'améliorer, le dispositif directives anticipées / personne de confiance et l'existence de l'association « *AAVIVRE... sa fin de vie* », créée cette année.

AAVIVRE ... *sa fin de vie* :

- association qui oeuvre à l'amélioration des fins de vie, en relation avec tous les acteurs de fins de vie, qui aide à faire connaître le dispositif directives anticipées / personne de confiance, légal dans le système de santé, et indispensable à la bonne relation médecins/patients
- association qui aide à la réflexion préalable nécessaire à la rédaction de ces papiers, pour que chacun puisse un jour prochain voir légalisé le respect par le système de santé de sa liberté de conscience et de ses idées sur sa propre vie (et mort), respect indispensable à la dignité humaine de chacun.

COMPTE RENDU DU DÉBAT DU 9 OCTOBRE 2014.

**Projection « liberté chérie » à RENNES, MJC le grand cordel,
et débat avec AAVIVRE ... *sa fin de vie* (Jacqueline Salenson) et « la Libre Pensée »
rennaise (Jean-Sébastien PIERRE)**

**autour de la liberté d'être, de vivre et de mourir, et des directives anticipées nécessaires
pour le système de santé :**

Peu de participants eu égard à l'investissement de la MJC que nous remercions vivement, au nôtre et à celui des « films d'un jour », mais il semble que le sujet ne soit pas la priorité dans les préoccupations des adhérents MJC, plus axés sur les loisirs des jeunes et des familles.

Mais des présidents d'associations très intéressés, découvrant le principe des directives anticipées, dont ils connaissaient très vaguement l'existence sans penser que c'était une disposition indispensable pour tout citoyen qui veut qu'on respecte ses droits dans le système de santé, à prendre le plus tôt possible, loin de la mort annoncée.

Un débat très riche d'échanges, de questions/réponses.

Des personnes qui s'engagent à faire connaître et notre association et le dispositif directives anticipées/personne de confiance.

Présents :

- La MJC avec son directeur et sa secrétaire
- La Libre Pensée de Rennes, et La Ligue des droits de l'Homme, ouverte à toutes les associations dont le but est la liberté de la personne, jusque dans la mort.
- La FSU
- une ex-adhérente adm, apparemment déçue.
- Des particuliers.

l'adm a refusé de participer, pourquoi ? Nul ne le sait.

Pas d'écho de la part des soins palliatifs pourtant contactés, ni des écoles d'infirmiers et de médecine. J'espère que ce sera pour une autre fois. Nous ouvrons la porte à tous.

Nous voulons discuter avec tous ceux qui s'intéressent aux fins de vie pour les améliorer, hors des querelles vaines pro et anti- euthanasie, mot que chacun définit différemment.

Nous savons qu'il y a autant d'idées sur sa propre mort qu'il y a d'individus.

Nous demandons que les lois respectent TOUS les citoyens et pas seulement même une majorité.